



LE SERVICE PUBLIC *territorial*
C'EST UN *bien* PUBLIC

*Personnel actif et retraité
des communes, départements, régions,
sapeurs pompiers, OPHLM, préfectures
et du secteur privé de la thanatologie,
des eaux, des organismes HLM*

Montreuil, le 10 juin 2010

**MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITE
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Monsieur Eric Woerth,
Ministre du Travail, de la Solidarité et de la
Fonction Publique
127, rue de Grenelle
75007 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Malgré la forte mobilisation du 27, mai, le gouvernement auquel vous appartenez campe sur ses positions, pourtant rejetés massivement.

⇒ Sur les retraites, il n'est toujours question que de recul de l'âge légal, d'augmentation de la durée de cotisation, d'augmentation du taux de cotisation de la fonction publique, de remise en cause des droits familiaux, de nivellement par le bas...Le seul objectif du gouvernement étant de baisser le niveau des pensions.

⇒ Sur les salaires, la négociation triennale (2011, 2012 et 2013) va s'ouvrir dans les prochains jours avec une 1^{ère} séance annoncée le 25 juin qui risque fort de déboucher sur un affrontement aggravé. En effet, vous ne souhaitez à l'évidence ni augmenter la valeur du point, ni reconnaître ni revaloriser les qualifications et les amplitudes de carrière.

⇒ Sur l'emploi, c'est la poursuite d'une politique effrénée et tous azimuts de suppressions, détériorant les conditions de travail et mettant en péril la qualité du service public rendu, alors même que la porte de la titularisation et de la résorption de la précarité est à priori entrouverte. Avec la suppression de la taxe professionnelle et la réforme des collectivités territoriale, le gouvernement a décidé de porter un coup fatal, au service public local et à la fonction publique territoriale.

Tout cela, dans un contexte où ce dernier persiste à vouloir faire payer la crise à la majorité de la population qui n'y est pour rien et a annoncé le gel des dépenses publiques pour les 3 années à venir.

Le progrès social, l'intérêt général et la solidarité appellent des choix en rupture avec ceux mis en œuvre actuellement.

Dans le même temps, vous et vos collègues ministres demeurez sourds à nos légitimes revendications et refusez toute véritable négociation.


C'est pour cette raison, que dans l'unité, les organisations syndicales appellent à une nouvelle journée interprofessionnelle de grève et de manifestations, le jeudi 24 juin 2010.

En conséquence, la Fédération CGT des Services Publics dépose un préavis de grève pour la journée **du 24 juin 2010 de 00 heure à 24 heures**, pour l'ensemble des personnels, pour la satisfaction des revendications suivantes :

- ⇒ Pour tous, privé et public, le droit à la retraite à 60 ans à 75 % pour une carrière complète, avec une meilleure prise en compte de la pénibilité et aucune pension inférieure au SMIC revendiqué par la CGT.
- ⇒ Un financement mettant fortement à contribution les profits et les hauts revenus.
- ⇒ Le maintien et l'amélioration du Code des Pensions, de la CNRACL et de l'IRCANTEC.
- ⇒ Des augmentations salariales assises sur la valeur du point, permettant le rattrapage des pertes subies depuis des années.
- ⇒ Un plan de titularisation, la résorption de la précarité, une limitation stricte du recours au non-titulariat.
- ⇒ Des finances publiques permettant de répondre aux besoins de la population et à l'intérêt général, ce qui implique le refus de tout gel.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations

Fédération C.G.T des Services Publics
Christophe COUDERC



Secrétaire fédéral